



Vendée

La Roche sur Yon le 22 juin 2006

### **Déclaration liminaire du CHS DI du 22 juin 2006**

Trop c'est trop !!!!

L'annonce de 15000 suppressions d'emplois dans la fonction publique constitue la nouvelle provocation du gouvernement vis-à-vis de ses fonctionnaires.

Au ministère des finances, la signature des contrats de performance illustre que nous sommes encore une fois les principales victimes de cette politique.

D'ici 2008 ce seront près de 8000 emplois qui disparaîtront au MINEFI (45 à la DGCCRF, 3900 à la DGI pour ne citer que ceux là !!)

Les agents des finances supportent maintenant depuis de nombreuses années des réformes successives qui n'ont à ce jour pas démontré leurs pertinences; par contre elles sont sources de perte de repères ce qui nuit à l'épanouissement de chacune et chacun. Cela a pour effet de décourager les agents et leur donne le sentiment d'être méprisés à la fois en tant que fonctionnaire et en tant que personne.

La FDSU dénonce cette politique qui s'apparente à une gestion purement comptable des effectifs et qui ne tient pas compte des missions qui sont naturellement dévolues au service public , fiscal et foncier régaliens .

Dans cette logique la FDSU s'inquiète de l'abandon de certaines missions et la désorganisation des services qui ne vont pas dans le sens de la justice fiscale, donc de la justice sociale.

C'est pour toutes ces raisons que le personnel continue aujourd'hui de réclamer les reconnaissances légitimes de tous les efforts fournis. Les réponses partielles (régime indemnitaire, statut et formation professionnelle) du ministre de la fonction publique ne sont pas satisfaisantes, celles du MINEFI encore moins.

Nous ne manquerons pas de réaffirmer tout cela lors du CTPM du 04/07 prochain.

En Vendée, les tensions dans les services sont palpables, il vous appartient messieurs les responsables des administrations de prendre en compte ce sentiment de malaise qui nuit à la bonne marche de notre activité.

C'est votre responsabilité.

Ne rien voir, ne rien dire, ne rien faire serait considéré comme un manquement à votre devoir.

A l'occasion de l'ordre du jour de ce CHS, nous souhaitons insister particulièrement sur les conditions de travail et leurs incidences sur la santé.

La FDSU sera très vigilante afin que les réformes de structure que vous nous imposez se passent dans des conditions optimales pour les personnels.

A l'occasion des projets de rapprochement DGI-CP la FDSU demande la transparence la plus totale et revendique le suivi de ces dossiers.

Nous insisterons particulièrement lors de cette séance sur le dossier handicap, en effet nous pensons que le budget qui nous est alloué cette année et qui reste disponible, pourrait permettre à la VENDEE de s'illustrer de façon exemplaire dans ce domaine.